

L'Humanité rouge



vendredi
11 février 1977

No 623

1,50 F

B.P. 61
75861 Paris Cedex 18
CCP 30 226 72
La Source

Commission paritaire
No 57952

Proletaires de tous les pays,
unissez-vous !

QUOTIDIEN DES COMMUNISTES MARXISTES-LÉNINISTES DE FRANCE

A Colombes

Le PCF donne des leçons à Poniatoski

Les dirigeants du PCF ont sans cesse le mot de démocratie à la bouche. Ils n'hésitent même pas, les courageux, à crier quelques slogans contre Poniatoski et à prendre quelque distance avec Brejnev ce nouvel Hitler. Mais tout cela c'est pour la façade.

Sans ces ronflantes déclarations, leur influence dans les masses fondrait comme neige au soleil. Seulement, derrière la façade, il y a le visage hideux du social-fascisme, le visage de la réaction, de la répression antipopulaire au nom de l'ordre bourgeois.

A tous ceux qui pensent que nous en « rajoutons », qu'il ne faut rien exagérer, à tous ceux qui pensent que malgré tout l'Union de la gauche cela ne peut être pire qu'aujourd'hui et s'apprêtent à voter pour elle, à tous ceux-là nous donnons à méditer les quelques extraits d'une circulaire municipale de Colombes, signée du député-maire Dominique Frelaut, Conseiller général des Hauts-de-Seine et membre du PCF.

Cet édifiant document n'a connu qu'une diffusion

restreinte, auprès des résidents du quartier chic de la rue des Côtes d'Auty.

A la lecture, on comprend pourquoi le maire de Colombes n'a pas jugé bon de faire connaître largement une telle lettre, auprès de toute la population ! Mais appréciez vous-mêmes !

La lettre en question est un compte-rendu d'une rencontre entre une délégation de la municipalité, le directeur de la Sécurité des Hauts-de-Seine, le commissaire de police et son adjoint.

L'entretien, entre gens du même monde débute ainsi :

« Nous avons fait part à Monsieur le directeur de nos critiques devant ce que nous considérons comme une certaine inopérance à faire évacuer des caravanes qui se trouvent soit sur la voie publique, soit sur des voies privées, dont les propriétaires ont demandé le départ. Malgré des dizaines de coups de téléphone, des lettres multiples de notre part, nous avons constaté que nos demandes d'intervention sont souvent restées sans

réponse... »

Les caravanes en question sont occupées depuis longtemps par des familles de simples gens ce que reconnaît d'ailleurs le document :

« Ils ne s'agit pas là d'un problème facile. La totalité des ces caravanes sont habitées par des familles qui habitent Colombes depuis 30 ans, voire plus pour certaines d'entre elles, les anciens du quartier le savent bien... »

Et d'ajouter :

« Par voie autoritaire elles ont déjà été évacuées de Colombes vers d'autres lieux, elles sont toujours revenues. Les amendes, les interventions, quand elles ont eu lieu, n'y ont rien fait... »

Résolu à montrer de la fermeté envers ces quelques familles pauvres pour plaire à la clientèle des immeubles résidentiels, le maire donne ensuite ce conseil à ses administrés :

« Dès que vous aurez à signaler une occupation anormale, il vous appartient d'en saisir le commissariat... »

Toujours plus policier que les policiers eux-mêmes, l'éminent représentant du PCF poursuit :

« Nous avons fait part au directeur de l'insécurité qui régnait sur le boulevard et dans le quartier. Insécurité qui est d'ailleurs propre aux grandes villes. »

(suite p.3)

Sécurité sociale

Gros comme une maison ! Un sondage pour intoxiquer l'opinion !

Le journal « Le point » publie cette semaine un sondage réalisé par la SOFRES pour le compte du ministère du Travail. Nous allons montrer à l'aide de quelques exemples comment la SOFRES s'y prend pour réaliser un « sondage » qui corresponde en fait aux vœux du gouvernement et du patronat.

A la question « Parmi les raisons avancées pour expliquer le déficit de la Sécurité sociale, lesquelles vous paraissent les plus importantes ? », 68 % des mille personnes interrogées auraient répondu « la consommation excessive de médicaments » et 58 % « le fait que les médecins accordent trop facilement des congés-maladie ». La SOFRES s'est donc arrangée de manière à avoir un échantillon « représentatif » dans sa majorité de la propagande gouvernementale. Voici des années que

celle-ci s'efforce de mettre le prétendu « déficit » de la Sécurité sociale sur le dos de la « surconsommation médicale » et des « arrêts-maladie ».

Mais prenez au hasard mille travailleurs représentant la grande majorité de la population, il y a fort à parier qu'ils auraient mis en avant, avec raison, le « prix excessif des médicaments », les profits mirobolants que réalisent les trusts comme Rhône-Poulenc et Thomson-CSF.

(Suite p. 6)

INSPIRONS-NOUS DE L'IDEOLOGIE REVOLUTIONNAIRE DE FERNAND YVETON ET DES MARTYRS ALGERIENS !

Par Jacques Jurquet



Pourquoi commémorons nous avec tant d'émotion et de ferveur le 20e anniversaire du criminel assassinat de Fernand Yveton, chahid de la juste cause nationale du peuple algérien ?

D'abord, à travers ce militant communiste, nous rendons un juste hommage à tous nos camarades, algériens ou européens d'origine, qui surent se révolter contre la ligne idéologique et politique importée de France.

Pour d'authentiques communistes, la juste ligne ne peut venir que de leur propre peuple, elle ne peut tirer légitimité et efficacité qu'à condition d'émerger des masses populaires intéressées. Dans le cas de l'Algérie, l'État-major d'un Parti communiste siégeant à Paris pouvait-il comprendre quoi que ce soit au prétendu « problème algérien », s'il ne s'en remettait pas sans réserve à la volonté, aux aspirations profondes du peuple algérien lui-même ? Seules les masses algériennes pouvaient poser de manière fondamentalement juste leur problème.

La nature de leur révolution, elles seules pouvaient la définir. S'il reste exact que l'expérience révolutionnaire des différents peuples du monde comporte toujours des enseignements et principes de portée universelle, il n'en demeure pas moins que les conditions spécifiques historiques et nationales de chaque peuple constituent le facteur interne décisif de la révolution. Et personne ne peut prétendre imposer son point de vue à un peuple, à un parti révolutionnaire, de l'extérieur.

Fernand Yveton, intimement lié à ses frères algériens, rejeta délibérément la ligne paracolonialiste que tentaient de lui imposer des dirigeants français et algériens et, dans la pratique, fit tout ce que tout communiste véritable devait faire, il s'engagea dans la juste guerre de Révolution nationale du peuple algérien, contre le colonialisme et l'impérialisme français.

(suite p.3)

Il y 20 ans, sur ordre de Mitterrand Fernand Yveton était assassiné Article p.4 et 5

loi anticasseur

Six agriculteurs condamnés

Six membres du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs) de Gironde, poursuivis comme « instigateurs et organisateurs d'une action concertée menée à force ouverte », c'est-à-dire en vertu de la loi anticasseurs, ont été lourdement condamnés mercredi :

- trois mois de prison avec sursis ;
- 700 francs d'amende
- 35 000 francs de dommages-intérêts.

Ils avaient participé le 24 mars 1976 à la manifestation de Saint-André-de-Cubzac lors de laquelle les viticulteurs de la Gironde avaient abattu quatre platanes sur la RN 10 et vidé de leur contenu deux camions-citernes transportant du vin.

Pendant que les petits viticulteurs crévent, la loi anticasseurs est là pour réprimer leur lutte et protéger les capitalistes viticoles.

LA COREE EST UNE ET INDIVISIBLE

On commence, en ce moment, à beaucoup réparer de la Corée. La télévision française vient de lui consacrer deux émissions dont la dernière, dimanche dernier, était une apologie scandaleuse du régime fantoche de Séoul.

La Corée c'est avant tout une nation de près de 220 000 km² et de 50 millions d'habitants que les impérialistes américains ont coupée de façon arbitraire à la suite d'une série d'agressions (rappelez-vous à cette occasion que le peuple coréen, soutenu par des volontaires chinois infligea alors une de ses premières défaites à l'impérialisme américain).

Les Américains, occupant sous le sigle de l'ONU, furent chassés du nord de la Corée mais réussirent

à maintenir au sud un régime fantoche avec à sa tête le guignol fasciste Park Chung-Hee. Depuis, les impérialistes ont créé le mythe qu'il existait deux Corées comme ils avaient créé celui de l'existence de deux Vietnams. Et, comme pour le Vietnam hier ils prétextèrent «une menace d'agression» du Nord pour établir une dictature fasciste sur le peuple.

L'exploitation de la classe ouvrière du sud de la Corée rapporte des profits fabuleux aux impérialistes (américains essentiellement) et aux compradores locaux. Le salaire moyen d'un ouvrier du sud de la Corée, dans le chantier naval le plus moderne et le plus grand du monde, est égal à la moitié de celui d'un ouvrier de Hong-Kong (c'est dire !). L'encadrement de la classe ouvrière dans les usines est directement fait, au son des fanfares, par l'armée. C'est elle qui vérifie la présence et la bonne tenue des ouvriers. Tout cela permet de sortir des ba-



En Corée du Sud, répression d'une manifestation en faveur de la réunification.

teaux (ou d'autres produits) à des prix très compétitifs sur le marché international et permet aux impérialistes d'en tirer des bénéfices énormes.

Tout cela fait aussi que la lutte du peuple contre l'impérialisme US et pour la réunification gagne chaque jour en ampleur dans les territoires occupés.

Le régime fantoche de Séoul, dans son hystérie antipopulaire et anticommuniste, exerce une sanglante répression contre

toutes les organisations démocratiques qui luttent contre l'impérialisme et pour la réunification. Mais il ne peut rien devant la lutte du peuple. Les 40 000 soldats yankees basés en Corée seront balayés comme ils le furent du Vietnam, du Cambodge et du Laos il y a quelques mois, s'ils persistent à vouloir maintenir la division de la Corée en deux et engager quelque aventure contre la Corée du Nord.

A Tokyo

Protestations pour la restitution des iles Kouriles au Japon

Une délégation de gouverneurs du Japon a demandé mercredi au premier ministre, M. Takeo Fukuda, de reprendre rapidement les négociations pour la conclusion d'un traité de paix soviéto-japonais, mais d'exiger comme préalable le retour des 4 îles Kouriles détenues par les soviétiques.

Dans une pétition remise à M. Fukuda, les 30 membres de la délégation exigent en effet la rétrocession au Japon des îles Habomai, Shikotan, Kunashiri et Etorofu, situées au large d'Hokkaido, à l'extrémité nord de l'île principale du Japon.

La conclusion d'un traité de paix entre le Japon et l'URSS avait été évoquée en 1956 dans une déclaration commune mettant fin à l'état de guerre entre des deux pays. Les négociations en vue de ce traité de paix ont commencé en janvier 1976 à l'occasion de la visite à Tokyo du ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andréï Gromyko mais elles n'ont pas progressé depuis lors, les sociaux-impérialistes refusant toutes concessions sur les Kouriles qu'ils occupent mais qui appartiennent en fait au Japon.

Selon Kona, le Comité central du Parti révolutionnaire de la Corée du Sud pour la réunification a prononcé, le 1er février, une déclaration soutenant «la lettre adressée aux partis politiques aux organisations publiques, au peuple de toutes les couches sociales et aux compatriotes d'outre-mer de la Corée du Sud», adoptée à un meeting commun convoqué par des organisations publiques et des partis politiques coréens.

La déclaration indique que la proposition qui est présentée est une proposition réaliste et juste sur le salut national. Le Parti révolutionnaire pour la réunification la salue chaleureusement et la soutient totalement.

Ce parti est déterminé à unir les forces démocratiques patriotiques pour contribuer à tous les efforts visant à réaliser la grande unité avec les forces socialistes au Nord, ajoute la déclaration.

La répression en URSS

UNE LETTRE A MARCHAIS

Dans une lettre envoyée aux dirigeants des partis révisionnistes européens et à «tous les communistes d'Europe», un ancien général de l'Armée rouge, Piotr Grigorenko écrit notamment :

«Les communistes sont persécutés en URSS comme dans tous les pays fascistes».

Précisant qu'il se considère comme communiste, Grigorenko poursuit en protestant contre les arrestations de Guinzbourg et de Roudenko, tous deux membres du «groupe de surveillance des accords de Helsinki». On peut enfin

retenir cette phrase de l'ancien général :

«Si la direction brejnévienne se refuse à accomplir même ce minimum, ce sera une preuve indiscutable du fait que sur le chapitre de la démocratie, l'URSS ne diffère en rien du régime de Pinochet». On ne lui fait pas dire ; mais que Marchais, s'il a reçu cette lettre se rassure, il peut retourner voir son ami Brejnev quand il le voudra ; il n'a rien à craindre pour lui-même : en effet, Grigorenko a bien précisé que c'était les communistes qui étaient persécutés en URSS.

Au conseil des ministres

Prétentions sur Mayotte (Archipel des Comores)

«Le Conseil des ministres a adopté conformément à la procédure prévue par la loi du 24 décembre 1976 une ordonnance étendant à Mayotte les dispositions du code électoral. Elle étend les dispositions du code électoral relatives à l'élection des députés, des conseillers généraux et des conseillers municipaux auquel elle apporte certaines adaptations pour tenir compte de la situation particulière du territoire, notamment en ce qui concerne les attributions exercées par le représentant du gouvernement jusqu'à la création des communes et la mise en place de conseils municipaux.»

Ce communiqué du Conseil des ministres publié mercredi témoigne de l'acharnement du gouvernement impérialiste français à maintenir contre vents et marées sa tutelle sur l'île de Mayotte, partie intégrante des Comores. C'est là un acte de colonialisme pur et simple.

Afrique du Sud Luttes étudiantes à Soveto

La police raciste sud-africaine est intervenue à l'aide de gaz lacrymogènes mercredi matin contre des étudiants africains qui manifestaient dans les rues de Soweto, la ville satellite africaine de Johannesburg.

Selon les premières informations, les étudiants ont tenu des meetings dans les principaux établissements scolaires de la cité dès leur ouverture, puis sont descendus dans la rue et ont tenté de se regrouper.

La police est immédiatement intervenue pour empêcher la formation de cortèges. Elle a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants. Les policiers sont à bord d'engins blindés qui avaient été largement utilisés lors des révoltes de juin à octobre derniers, qui ont fait plus de cinq cent morts.

Les étudiants africains manifestent contre le système d'éducation bantoue et demandent un enseignement égal pour tous, sans distinction de race.

Une nouvelle fois donc, le régime raciste de Vorster n'a pas hésité à faire ouvrir le feu par ses fascistes des «brigades anti-émeutes» sur les enfants du peuple africain en lutte contre le régime d'apartheid et pour la libération de l'Azanie.

Le gouvernement de Vorster a de plus annoncé que le couvre-feu serait instauré dès jeudi sur toute la ville de Soweto, ville de plus d'un million d'habitants noirs. Ce couvre-feu a cependant quelque chose de particulier : il s'applique à la journée. Ainsi les racistes ont peur du peuple au point de ne même plus pouvoir le voir dans la rue le jour sans trembler.

Vorster aura beau faire ce qu'il peut, instaurer tous les couvre-feu possibles, il n'empêchera pas la lutte du peuple azanien.

Les écoliers de Soweto ont cinq cent martyrs à venger et leur libération à conquérir.

Vers un prix unifié du pétrole

Les pays membres de l'OPEP sont sur le point de parvenir à un accord concernant un prix unifié du pétrole, qui sera un moyen-terme entre l'augmentation de 5%, et celle de 15 % décidées lors de la dernière réunion de l'OPEP en décembre dernier, indique Cheik Ben Khalifa Al Thani, ministre des Finances et du pétrole de Qatar dans une interview publiée par «Al Anouar», quotidien de Beyrouth.

L'accord serait entériné au cours d'une conférence extraordinaire de l'OPEP qui pourrait se tenir avant deux mois.

Dernière décision de Carter 285 millions de dollars de plus pour les sionistes israéliens

L'Administration Carter a décidé d'augmenter de 285 millions de dollars l'aide économique des États-Unis promise à Israël par le président Gerald Ford pour l'année budgétaire 1978, apprend-on mardi à Washington.

Si le Congrès approuve la requête de Carter, l'aide américaine à Israël pour l'année budgétaire commençant le 30 septembre prochain s'élèvera à 1 785 millions de dollars en aide militaire et le solde en aide économique.

L'aide à Israël serait ainsi maintenue à son niveau de 1977 alors que la précédente Administration souhaitait la réduire à 1,5 milliard de dollars. Israël, de son côté, réclame 2,3 milliards.



nouvelles intérieures

Contre le peuple palestinien et les peuples arabes

Mitterrand Defferre en première ligne

Un groupe parlementaire d'échange entre le PS et le Parti travailliste israélien, le parti gouvernemental sioniste, vient d'être créé. Parmi les premiers membres bien sûr Mitterrand et Defferre, ces fidèles alliés du fascisme israélien, ennemis jurés des peuples arabes, comme ils l'ont toujours été !

INSPIRONS-NOUS DE L'IDEOLOGIE REVOLUTIONNAIRE DE FERNAND YVETON ET DES MARTYRS ALGERIENS !

par Jacques Jurquet

Suite de la p. 1.

Qu'on nous permette un seul exemple de la criminelle bêtise, de la bassesse engendrée par les ragots des dirigeants révisionnistes, au moment de l'arrestation de Fernand : la bombe qu'il déposa à l'usine à gaz était baptisée « Betty », dans les rangs des patriotes algériens. L'accusation fut alors lancée contre « l'aventuriste », le « gauchiste », et même le « terroriste » Yveton, par certains anciens membres de la cellule du Parti communiste algérien à laquelle il appartenait « qu'il avait voulu mouiller et compromettre "le parti" en choisissant le prénom, Betty, de la sœur d'Henri Maillot ». En vérité, de telles élucubrations reflétaient tragiquement la lutte antagonique entre ceux qui adoptaient le colonialisme, et ceux qui avaient pris la décision de consentir les sacrifices nécessaires pour le détruire et contribuer ainsi à la reconquête de son indépendance nationale par le peuple algérien.

Qu'aujourd'hui d'éminents universitaires, membres du faux Parti communiste français tels Galissot et Badia, consacrent beaucoup d'encre à justifier les erreurs commises par Thorez en 1937 et 1939 à propos de l'Algérie, en les présentant comme « inévitables » à cause de fallacieuses conditions historiques, voilà qui prouve bien que ces gens, ces dirigeants, déjà révisionnistes et contre-révolutionnaires au jour de l'exécution capitale de Fernand Yveton, n'ont rien appris de l'Histoire et restent les représentants idéologiques et politiques de la bourgeoisie.

Pour avoir osé rejeter les directives des dirigeants des partis français et prétendu algérien qui se réclamaient alors du communisme, pour avoir osé s'engager dans le combat, pour avoir consenti le sacrifice suprême, Fernand Yveton fut un authentique communiste qui sut mettre en concordance ses actes et sa pensée prolétarienne profonde.

A cet égard, nous ne dissociions en rien Fernand de ses frères algériens, qui n'étaient pas communistes. Leurs sacrifices furent dictés par le même amour, par le même combat, celui de l'indépendance de l'Algérie. Et nous savons que le chahid Yveton se trouve parmi l'innombrable foule des chahidas, que le peuple algérien héroïque a consenti par centaines de milliers !

Quennouni Mohammed, condamné à mort le 28 juin 1956 et Lakneche Mohammed, condamné à mort le 17 novembre 1956 ont été exécutés en même temps que Fernand Yveton.

Nous les honorons comme nous honorons le million et demi de martyrs algériens morts dans cette ignoble guerre imposée par les colonialistes français, morts dans

A Colombes

Le PCF donne des leçons à Poniatowski

(suite de la p. une)

Devant la réponse du directeur de la Sécurité, le maire révisionniste se félicite de l'augmentation des rondes de police la nuit et s'engage à faire en sorte que cela soit effectivement réalisé :

« Il s'est par contre engagé à faire circuler en plus grand nombre des véhicules, notamment la nuit. Nous veillerons à ce qu'il en soit ainsi ».

Après s'être ainsi préoccupé de la chasse aux colporteurs d'affiches, aux jeunes

ou aux couche-tard dans la ville, le maire passe à la chasse aux immigrés :

« Concernant les difficultés créées par un certain nombre de cafés d'immigrés, nous avons protesté contre le fait que nous n'étions pas autorisés à procéder à une fermeture de leurs établissements à 22 h 30 ».

Enfourchant allègrement les thèmes les plus éculés du racisme, prétendant sournoisement que des difficultés viennent non pas des cafés qui ferment tard, mais des cafés d'immigrés, le responsable du PCF ne se contente pas de se plaindre, mais il dénonce et appelle la poli-

Frelaut tient les propos suivants :

« De plus le nombre de policiers mis au service des villes et des quartiers est nettement insuffisant. Les opérations « coup de poing » et les déclarations de Poniatowski sont surtout spectaculaires et tendent à masquer les insuffisances de la police au niveau des communes et des quartiers... »

« Souvent le manque de sévérité des juges est dû à la constatation de l'inopéance des mesures d'emprisonnement prises à l'égard de ceux qui sont condamnés ».

Ce que les dirigeants du PCF ont ainsi à reprocher à la justice et à la police bourgeoise c'est de n'être pas assez efficace, ils cri-

cette noble et juste guerre patriotique déclenchée et soutenue par les masses populaires algériennes.

Mais aujourd'hui, vingt ans après, les exécutions capitales de février 1957 dans la cour de la prison de Barberousse, (« El Serkadji », en arabe, « l'enceinte » et par extension « la prison »), nous, communistes marxistes-léninistes de France, nous devons souligner une autre réalité de cet événement. Le principal responsable de ces exécutions, c'est l'actuel président du Parti socialiste, François Mitterrand. Cet homme, ce politicien, que des millions de téléspectateurs voient souvent paraître sur leurs petits écrans, avec ses sourires mielleux et ses airs entendus, avec ses arguments d'homme « usage et pondéré », « ayant des principes civiques, moraux et autres », cet homme porte la responsabilité première des exécutions de Fernand Yveton et de ses frères algériens. Mitterrand est un assassin colonialiste. Pour « raison d'Etat », pour « faire un exemple », il a contribué de manière décisive au crime, à tous ces crimes.

L'Union de la gauche, constituée sous l'impulsion de ces faux communistes qui trahirent déjà en leur temps Fernand Yveton et les patriotes algériens, est dirigée par un leader, qui, ministre de la Justice colonialiste, fit exécuter des hommes auxquels on ne pouvait même pas imputer la mort d'un homme, d'une seule victime.

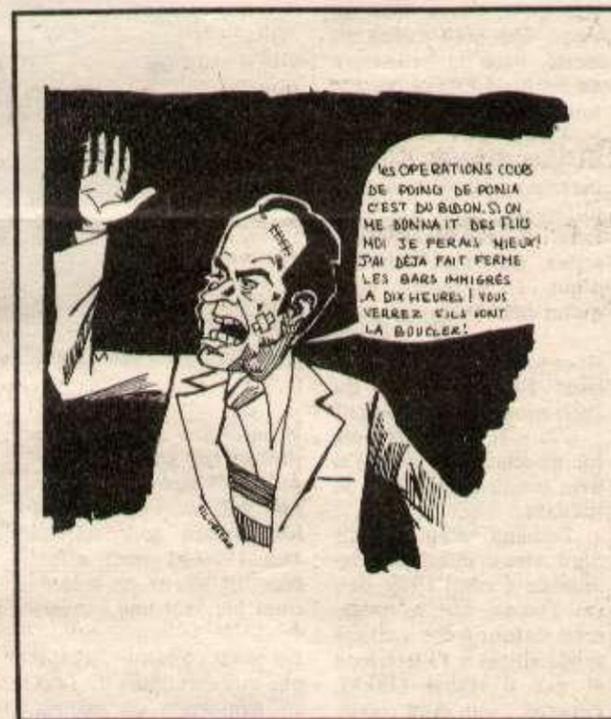
Nous vous en prions, jeunes travailleurs qui croyez aux promesses de ces partis jumeaux, le Parti socialiste et le Parti communiste, qui ne sont plus ni l'un ni l'autre ni socialiste ni communiste, oui, nous vous en prions solennellement, ouvrez les yeux, cherchez la vérité, prenez connaissance du passé et comme Yveton sut le faire en son temps à l'égard d'autres hommes qui avaient trompé sa jeunesse militante, rejetez ces politiciens dont les activités n'ont rien à voir avec les intérêts des ouvriers, des petits paysans, des masses laborieuses !

Quand vous voyez le visage de Mitterrand à la télévision ou ailleurs, voyez aussi le sang qui l'éclabousse à jamais, le sang généreux des patriotes algériens et le sang de notre camarade communiste Fernand Yveton !

Que ces vérités soient révolutionnaires !

Que les noms de Fernand Yveton, Mohamed Ouennouni et Mohamed Lakneche soient associés dans une ferveur communiste et internationaliste prolétarienne, anticolonialiste et anti-impérialiste, antirévissionniste et anti-social-impérialiste !

Ce camarade, ces patriotes, ces militants, ces chahidas algériens sont vivants parmi nous, dans nos combats d'aujourd'hui qui continuent le leur, pour la Révolution mondiale !



ce à plus de fermeté à l'égard de ces cafés :

« Nous avons signalé concrètement un certain nombre d'entre eux, à l'encontre desquels nous demandons à la police de procéder à une surveillance plus réelle et plus efficace, notamment du bruit et autre gêne occasionnée au quartier... »

En si bon chemin qu'est-ce qui pourrait arrêter de telles crapules fascistes, rien et surtout pas l'expulsion d'une famille de miséreux qui gêne l'entourage :

« La commune a fait son devoir à l'égard de cette famille ; mais elle ne peut accepter que l'entourage en souffre. C'est pourquoi depuis mai 1976, elle a demandé à la Justice que son expulsion soit faite... »

Enfin pour conclure sa lettre dont nous n'avons fait que citer des passages, dans un paragraphe intitulé « les insuffisances » le dénommé

Poniatowski parce qu'il promet beaucoup mais ne tient pas ses promesses.

Dépités de n'être pas encore au pouvoir pour montrer ce dont ils sont capables, les rédacteurs du document concluent :

« Je le répète, le maire en région parisienne, n'a aucun pouvoir de police, mais il doit pouvoir exiger de ceux dont c'est le métier de le faire. Encore faut-il que ceux-ci en aient les moyens. Ceci est une affaire de choix, une affaire de politique et nous devons le dire, il reste beaucoup à faire dans ce domaine ».

Oui, c'est une affaire politique, une affaire de classe, et le choix des révisionnistes est fait depuis longtemps : ils sont entièrement du côté de l'oppression et de la répression du peuple, d'autant plus dangereux qu'ils arrivent encore à se dissimuler derrière une façade « communiste ».

IL Y A 20 ANS, SUR ORDRE DE MITTERRAND FERNAND YVETON ETAIT ASSASSINE

SOUVENIRS DE FERNAND YVETON

Nous avons rencontré un ancien militant du Parti communiste algérien qui a très bien connu Fernand YVETON. Il a bien voulu répondre à quelques questions.

Quand avez-vous rencontré Fernand Yveton pour la première fois ?

« Fernand est né en Algérie, au cœur du quartier populaire du Clos-Salembier. Enfant, il a fréquenté l'école communale qui recevait les écoliers européens et quelques Algériens des quartiers de la Redoute, du Clos et de Bellevue. Nous, Algériens, nous appelions cette école « de la Maison Fénasse », du nom du propriétaire.

Fernand avait eu le malheur de perdre sa mère alors qu'il n'avait que six mois. Son père s'était remarié, mais la belle-mère de Fernand l'éleva comme son propre fils.

J'allais souvent m'amuser chez Fernand, dont les parents ne faisaient aucune différence avec les Algériens. Il avait deux demi-sœurs qui sont aujourd'hui en France, ainsi qu'un demi-frère. »

Avez-vous milité avec Fernand Yveton au sein du Parti communiste algérien ?

« Je n'ai pas milité avec lui directement, mais j'ai bien connu son activité de militant.

Fernand était le fils d'un vieux militant communiste d'avant 1939, Pascal Yveton, qui se consacrait surtout à des activités syndicalistes à l'Électricité et gaz d'Algérie (EGA). Fernand, qui était également ouvrier à l'EGA, fut d'abord membre des Jeu-

nesse communistes, puis adhéra au Parti. Mais pour essayer d'implanter ce dernier au Clos-Salembier, il fut affecté à la cellule locale et non pas à la cellule d'entreprise de l'EGA. Cette cellule du Clos se réunissait au même siège que ma cellule et appartenait à la section de la Redoute dont

« Fernand a eu la même réaction que la plupart des camarades algériens. Il a rejoint le juste combat en violant délibérément la discipline que voulait nous imposer le Parti soumis à la baguette du Parti communiste français.

Aussi, dès 1955, il fut considéré comme « dangereux » par les membres européens de sa cellule auxquels il recommandait de « faire quelque chose ». On l'a envoyé bouler et traité d'imprudent.

Fernand n'avait peur de

européens, parce que nous n'avions plus confiance en aucun d'entre eux. Mais nous observions Fernand avec la plus grande sympathie. Dès 1955, nous étions pratiquement au contact avec le Front et récusions dans la pratique la ligne contre-révolutionnaire imposée par le Parti communiste français et ses représentants dans le Parti algérien, tels André Moine et toute la clique révisionniste. »

Avez-vous milité au FLN avec Fernand Yveton ?

« Non, pour la simple raison que j'ai été arrêté début 1956, et de toutes façons nous observions un strict cloisonnement.

Mais en tant qu'Algérien communiste et patriote je peux vous dire que notre peuple entier honore Fernand Yveton, que le gouvernement français colonialiste a fait exécuter « pour raison d'État » alors qu'il était combattant. Fernand est enterré au cimetière d'El Halia, entre Alger et El-Harrach (ex-Maison-Carrée). Il est au carré des martyrs, avec ses frères algériens « chouchada » (*).

Je vous confirme que les dirigeants du Parti communiste français n'ont absolument aucun titre à se réclamer de Fernand, ni d'ailleurs les dirigeants révisionnistes algériens. C'est Fernand qui a eu raison contre eux, parce qu'il était un homme sincère qui aimait le peuple et lui faisait confiance. »

Pour nous, Algériens, à cette époque c'était le mutisme le plus complet vis-à-vis de nos camarades

(* Chahid (pluriel : chouchada) — mot arabe désignant les martyrs.



Fernand Yveton

le secrétaire était un canotier très estimé des populations algériennes, Pierrot Vellien. Fernand dut interrompre son activité vers 1950-51 pour effectuer un séjour en sanatorium pendant une année. »

Fernand Yveton s'est plié aux directives du PCA au lendemain du déclenchement de la guerre de Libération nationale ?

LA SITUATION A L'AUTOMNE 56

Le président de la République est René Coty. Mais comme on le sait, sous la 4^e République, le président est loin d'avoir les pouvoirs que lui donnera deux ans plus tard et sous les auspices du socialiste Guy Mollet, la constitution de la 5^e.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le gouvernement qui est effectivement responsable de la politique intérieure comme extérieure, est une coalition de « gauches », « centres » et « centre gauche », à direction socialiste (SFIO à l'époque). Président du conseil : Guy Mollet. Ministre de la Justice, garde des Sceaux : Mitterrand. Ministre des Territoires d'outre-mer : Defferre.

LE COUP DE FORCE IMPÉRIALISTE DE SUEZ

C'est ce « personnel politique » qui prépare avec les Anglais une intervention en Égypte, tentative pour contraindre la juste nationalisation du canal. Cette intervention a lieu les 5 et 6 novembre, quelques jours après l'attaque par Israël (29 octobre). Une très sérieuse mise en garde de l'Union soviétique,

qui autorise le départ de volontaires pour l'Égypte, les nombreuses réactions dans le monde, la politique à double face de l'impérialisme US (qui se prépare à prendre la relève) et la riposte égyptienne conduisent à un rapide cessez-le-feu, la demande d'évacuation par l'ONU et la création d'une police internationale sous son égide, qui « veillera » sur le canal.

C'est encore ce personnel politique qui a désigné Massu comme responsable de l'ordre à Alger, et appellera bientôt Salan, le spécialiste des guerres coloniales à la tête de l'armée en Algérie (en décembre 56).

ESSOR DE LA LUTTE DE LIBÉRATION

Car à Alger, mais aussi

dans toute l'Algérie, les attentats, les coups de main se multiplient. A lire la presse colonialiste de l'époque telle « L'écho d'Alger », des dizaines de chefs et de terroristes sont abattus chaque jour ; à entendre Lacoste, le dernier quart d'heure est arrivé !

Ces politiciens avaient cru le 22 octobre capturer les chefs de la « rébellion » en arraisonnant un avion. Mais ils n'en avaient pris que quelques représentants extérieurs (dont Ben Bella).

Par la voix de Mollet et Lacoste, ils proposent le 30 un cessez-le-feu pour « procéder à l'élection de députés algériens à l'Assemblée nationale, élaborer avec eux la loi fondamentale de l'Algé-

Le contexte international

Large développement des luttes anti-impérialistes

Il est remarquable de constater que la lutte du peuple algérien pour son indépendance s'inscrit elle-même dans le cadre d'un grand développement des luttes des peuples, nations et pays dominés contre l'impérialisme et le colonialisme.

En 1953, l'impérialisme US subit un sérieux échec en Corée face à la nation coréenne et aussi face au camp socialiste, Chine et URSS en tête.

C'est ensuite le tour de l'impérialisme français dont la défaite à Dien Bien Phu (en mai 54) est sanctionnée

deux mois plus tard par les accords de Genève. C'était en 1955 le succès de la conférence des non-alignés à Bandung et en juillet 1956 la nationalisation par l'Égypte du canal de Suez !

C'est aussi l'échec de la contre-révolution en Hongrie (1956) et donc, en Asie (Corée), comme en Europe, le fiasco des attaques impérialistes contre le camp socialiste, Chine et URSS.

Comme on le voit, il y a bien des nuages dans le ciel impérialiste et les échecs s'accumulent de son côté !

Mitterrand dès le début contre le peuple algérien

La guerre de libération en Algérie a commencé le 1^{er} novembre 1954. Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, n'attend pas longtemps pour montrer son vrai visage, le 12 il déclare :

« Tous les moyens sont réunis pour que la force de la nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés... Le bruit s'était tout à coup répandu que l'Algérie était à feu et à sang, fermant la bouche d'un cercle passant par la Tunisie et le Maroc. Cela ne sera pas parce que l'Algérie, c'est la France et que, des Flandres au Congo, il y a une loi, une seule nation, un seul parlement. »

Qu'en est-il donc en effet deux ans plus tard, alors qu'approche l'arrestation d'Yveton ?

« Le talion est la plus saine des justices ; qu'on n'hésite pas à faire des boucheries » cité d'après « L'Humanité ». Les arrestations se multiplient et la « menace communiste » justifie l'intensification de la répression.

L'INTOXICATION COLONIALISTE

Ce gouvernement, ces politiciens ne sont évidemment pas pour rien dans la campagne qui se développe alors et qui vise à placer derrière la « rébellion » l'Égypte, derrière l'Égypte, l'URSS contre laquelle se déploie une violente propa-

gande à l'occasion des événements de Hongrie, et donc derrière tous les « ennemis » de l'impérialisme français le « communisme international ». En France un bande fasciste attaque et incendie le siège du PCF, saccage les locaux de « L'Humanité », en « repréailles » aux événements de Hongrie, tuant 3 militants.

En Algérie, les colonialistes réclament ouvertement des têtes (un peu plus tard, en janvier, le général Aumeran écrit : « Le talion est la plus saine des justices ; qu'on n'hésite pas à faire des boucheries » cité d'après « L'Humanité »).

Malgré ces mesures extraordinaires de répression, la grève est massive en Algérie. Des grèves de soutien ont lieu dans tous les pays arabes et les travailleurs algériens en France, notamment à Paris, font grève également malgré le bouclage des quartiers arabes par les flics.

Arrestation et condamnation de Fernand Yveton

Parmi les communistes, un certain nombre dont quelques-uns d'origine européenne, sont en effet entrés dans la lutte contre le colonialisme, dans des groupes qui procèdent à des sabotages et attentats, contre la discipline du PCA lui-même.

FERNAND YVETON DANS LA LUTTE DE LIBÉRATION

Fernand Yveton est entré dans un tel groupe « Combattants de la Libération », qui a déjà à son actif un tir sur la voiture de Massu, l'incendie des stocks d'une bouchonnerie, etc.

Le 14 novembre, Yveton emmenait à l'usine où il travaille comme tourneur une bombe à retardement pour saboter l'usine. La bombe est réglée pour exploser à 19 h 30, heure où elle ne risque pas de tuer des travailleurs. Le bruit du

mécanisme dans son sac attire l'attention d'autant qu'Yveton est connu comme communiste, suivant même les mots d'ordre de grève du FLN. Un cadre prévient la police et Yveton est arrêté. La bombe désamorcée n'explosera pas.

UNE AFFAIRE MONTEE A PARIS

La presse d'Alger offre le spectacle d'un véritable déchainement qui se prolonge jusqu'à la fin du mois. Tout y passe, tout est fait pour donner quelque apparence de sérieux à la condamnation qui va bientôt frapper Yveton, pour justifier aussi les arrestations massives qui vont suivre : près de 200 en moins de 15 jours !

Ainsi préparé, le procès qui se déroule le 25 (11 jours après l'arrestation !) devant une salle comble est joué d'avance. Fernand Yve-

ton qui a été torturé comme cela se pratique déjà couramment montre ses brûlures : le médecin déclare ne pouvoir en donner l'origine.

Il n'y a pas de victime et même il ne risquait pas d'y en avoir, qu'à cela tienne ! Pourtant Yveton est condamné à mort, sous les applaudissements de ceux qui, dans peu de temps, s'illustreront dans les ratonnades.

Les choses sont bien faites pour que cette « justice » puisse expédier l'affaire au plus vite. Le ministre Mitterrand dispose d'outils de choix : si l'Algérie c'est pour lui la France, les prévenus algériens ont un traitement de faveur. Tribunal militaire bien sûr, 24 heures pour déposer un recours devant la cour de Cassation... militaire. Cette juridiction très spéciale siège comme par hasard à Alger et cela fait que le recours d'Yveton est rejeté dès le 2 décembre ! Qu'on ne s'y trompe pas, la campagne avait été lancée de Paris :

Lacoste avait lui-même donné le ton à la tribune de l'Assemblée nationale en ces termes : « Il faut réduire ces communistes algériens à l'impuissance. »

Au lendemain du procès, au lendemain du rejet du recours, Guy Mollet, renouvelant son « offre » de cessez-le-feu aux conditions que nous avons signalées plus haut, avait le culot de déclarer :

« J'ai conscience que la politique algérienne de la France est dans la ligne de la grande tradition de la démocratie française et de la pensée socialiste ! (Le Monde du 4 décembre 56). Il faut dire qu'à Paris, on prépare le débat qui s'annonce à l'ONU sur la question algérienne pour début 57 : il est temps de repenser de « cessez-le-feu » et de démocratie !

LES SILENCES DU PCF

Le gouvernement se félicite ouvertement de l'absen-

ce d'un avocat communiste pour la défense d'Yveton, fait qu'il considère comme un « geste politique significatif » (Guy Mollet cité par « Historia »).

D'ailleurs de nombreux journaux en font des « gorges chaudes », de « L'écho d'Alger » à « France-soir », et « L'Huma » ne protestera pas. La seule réponse sera de citer une lettre d'Yveton qui, ayant lui-même recherché un avocat en décembre, déclare : « Je suis content que mon avocat Nordman vous ait rendu visite, car je le lui avais demandé » (« L'Huma » du 13/1/57).

Mais il y a plus significatif encore :

Le premier article concernant Yveton paraît dans « L'Huma » du 26 novembre traitant brièvement du procès, en 3e page. Vient ensuite l'annonce du rejet de recours, le 4 décembre en page intérieure.

Il faut attendre le 10

décembre pour trouver en page 4 un article un peu plus complet sous le titre : « Sauver Yveton et les 250 patriotes condamnés à mort » et qui ne donne par ailleurs aucune indication ni plan pour atteindre un tel but.

Le lendemain, par contre on trouve un appel à une journée d'action pour la libération de neuf Français « emprisonnés pour avoir lutté contre la guerre d'Algérie ». Alors que les exécutions de patriotes commencent en Algérie (une à Constantine le 12 décembre) il ne faut pas s'étonner d'une telle attitude : après débats et hésitations, le Bureau politique du PCF estimera qu'il serait inopportun, dans l'état actuel de l'opinion en France, de continuer l'initiative d'Yveton. »

D'ores et déjà se précise son mot d'ordre « Paix en Algérie » et son souci premier pour les « intérêts » de la France !

Echec au colonialisme La lutte s'amplifie

En décembre 56, les combats et attentats s'intensifient. Ainsi le 28, l'un des porte-parole et porte-drapeau du colonialisme, Froger (maire de Boufarik) est abattu par Ali « la Pointe », héroïque combattant que ceux qui ont vu le film « la bataille d'Alger » n'ont certainement pas oublié.

Le 30, l'enterrement de Froger est marqué par d'horribles ratonnades sous l'œil bienveillant des « forces de l'ordre ». De nombreux Algériens seront massacrés. Le 1^{er} janvier, Lacoste appelle à l'intensification de la guerre.

Tout le mois de janvier 1957 est marqué par de multiples combats, embuscades (à Cherchell, Nedroma, etc), grèves, sabotages (bombes à radio-Alger, etc), et aussi exécutions à Constantine et Oran en particulier.

Le Corps expéditionnaire français dépasse 400 000 hommes. Les opérations de ratissage se multiplient, à la Casbah en particulier, sous les ordres de Massu ; la bataille d'Alger commence.

Defferre est à l'ONU où il défend le colonialisme français et présente un projet de référendum-bidon au Togo.

Il va être bientôt remplacé par Pineau qui, en compagnie de Soustelle (!) va défendre le point de vue de la France sur l'Algérie. Le FLN appelle, le 14, à une grève générale de 8 jours en Algérie, commençant le 28, avant le débat à l'ONU.

Le gouvernement se prépare à affronter cette grève à sa façon : les rafles se multiplient, non seulement à Alger mais aussi à Paris (le 20), à Roanne où les flics saccagent des logements d'Algériens.

Mitterrand propose une procédure pour accélérer la transmission des dossiers de grève et donc permettre rapidement des exécutions. Des décrets sont passés au Journal officiel pour renforcer les mesures de « maintien de l'ordre ».

Malgré ces mesures extraordinaires de répression, la grève est massive en Algérie. Des grèves de soutien ont lieu dans tous les pays arabes et les travailleurs algériens en France, notamment à Paris, font grève également malgré le bouclage des quartiers arabes par les flics.

Grâce à la procédure accélérée de Mitterrand, Coty est saisi de la requête de Yveton le 5.

Le 8, cinq patriotes sont encore exécutés à Oran. Coty reçoit Lacoste venu spécialement, puis plusieurs membres du gouvernement, dont bien sûr le ministre de la Justice Mitterrand.

Quand Lacoste repart pour Alger, il a l'ordre d'exécution.

Fernand Yveton est guillotiné le lundi 11 février, au petit jour, avec deux autres patriotes algériens : Mohamed Ouennouir dit « petit Maroc » et Laknèche Ahmed dit « Biskria », assassinés pour l'exemple, pour tenter d'enrayer cette lutte qui se développe de toutes parts.

« J'espère que quelqu'un ici pourra faire connaître mon dernier message : salut à tous mes camarades ! La vie d'un homme, la mienne n'est rien. Ce qui compte, c'est l'Algérie, son avenir. L'Algérie sera libre demain »

Telles furent les dernières paroles d'Yveton. Il avait raison contre le bourreau Mitterrand, contre tous les colonialistes et contre ceux qui s'étaient faits leurs complices.

CELA NE FAIT AUCUN DOUTE, MITTERRAND A

ASSASSINES POUR L'EXEMPLE

SUR LES MAINS LE SANG D'UN COMMUNISTE, LE SANG DES PATRIOTES ALGÉRIENS.

LES DIRIGEANTS DU PCF COMPLICES

Mitterrand eut de sérieux appuis en la personne des di-

recteurs de la grève déclenchée fin janvier par le FLN (c'est seulement le 2 février, alors qu'elle se termine, qu'on trouve dans l'Huma un appel à soutenir les Algériens en grève en France).

Par contre, le PCF avait, lui, organisé une semaine d'action pour la Paix en

lité, la liberté et la justice sous l'arbitrage de la France, que « la nation algérienne continue à se forger dans la lutte actuelle ».

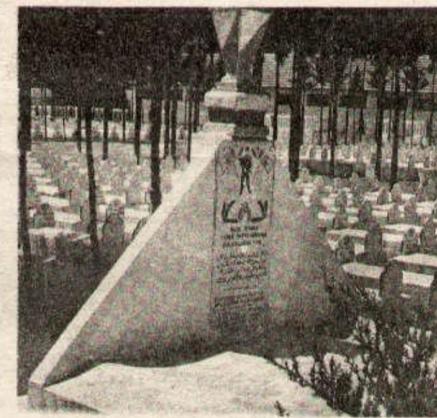
Feix avait consacré presque tout son discours à montrer le caractère néfaste pour la France de la politique du gouvernement Mollet-Mitterrand (trop chère, mauvaise pour la place de la France dans le monde, etc) (Humanité du 18/1/57).

Les chefs d'aujourd'hui du PCF les ont dépassés : ils ont osé publier un cahier de l'Institut Maurice Thorez (No 26 mars-avril 1972) sous le titre « La politique anticolonialiste dans l'histoire du PCF » avec un article d'Élie Mignot concernant l'Algérie qui ne cite même pas Yveton !

Ceux-là aussi sont de dignes serviteurs du capitalisme !

Quant à Mitterrand, alors que les ministères vont se succéder, son point de vue ne variera pas. En juin 57, il déclare :

« Quand le gouvernement proclame qu'il ne consentira jamais à l'abandon de l'Algérie, je l'approuve. Quand il demande le renouvellement des pouvoirs spéciaux qui permettent de traquer un terrorisme infâme, je l'approuve. »



Le cimetière des Martyrs à Alger.



Après celles de Giscard

LES AVANCES DE LA GAUCHE

Au sujet de l'éventualité d'une victoire de l'Union de la gauche aux prochaines élections législatives, on sait que Giscard, lors de son récent show télévisé, a déclaré fermement qu'il n'en resterait pas moins à son poste jusqu'à l'expiration de son mandat.

Les chefs du PCF, hantés par la crainte d'un rapprochement à leurs dépens entre Giscard et le PS, avaient aussitôt réagi de façon tonitruante : Marchais avait dit que, dans un tel cas, le président de la République devrait se « démettre ou se soumettre ».

Mitterrand, jouant le « sage » comme à son habitude, a, quant à lui, déclaré mercredi sur les antennes de France-Inter que « tout serait alors affaire de sagesse » de la part des responsables politiques.

C'est pour cela, a-t-il expliqué, qu'il n'emploie pas le même langage que Marchais et « ne refuse pas au président de la République la capacité d'être raisonnable ».

Au même moment, le « conseiller économique » de Mitterrand, Attali expliquait dans une interview au journal « Les Echos » comment le PS comptait « ne pas réduire la fortune des actionnaires des firmes » dont le Programme commun prévoit la nationalisation (en leur distribuant « des titres bénéficiant de dividendes indexés »).

Marchais, de son côté, faisait machine arrière, expliquant lors d'une conférence de presse : « Si le président de la République considère que la politique du Programme commun est absolument incompatible avec sa politique... et s'il considère qu'il est incompatible d'assumer sa fonction et de laisser mettre en œuvre la politique de la gauche..., évidemment il

devra se démettre ! »

Et d'ajouter, au cas où certains auraient pu craindre qu'il s'apprête à attenter à la Constitution de la République des monopoles, qu'il ne mettait pas en cause les fonctions du président « mais que celui-ci doit s'en tenir à celles que lui attribue la Constitution : se soumettre c'est appliquer la Constitution ».

Comme on le voit, tous ces gens n'ont aucunement l'intention de porter quelque atteinte que ce soit au système capitaliste, au contraire : leurs soucis est de le préserver et même ils s'en portent garants.

C'est ce que fait Séguy dans une interview au Figaro d'hier jeudi :

« Nous avons fait la preuve lorsqu'il était question d'appeler les travailleurs à un effort conforme à l'intérêt national — et donc à leur intérêt — que nous savions prendre nos responsabilités ».

Et, au cas où les lecteurs du Figaro ne comprendraient pas cette allusion au « Retrouvez vos manches » de 1945, Séguy ajoute, en réponse à la question de savoir si les grèves s'arrêteraient avec le Programme commun :

« Dès lors que les travailleurs auront la certitude que la France est gouvernée conformément à leurs intérêts, qui se confondent avec l'intérêt national, leur participation à la nouvelle politique pourra se concevoir avec leurs organisations syndicales ».

Ces messieurs tiennent un langage un peu différent dans les colonnes de l'Humanité. Ces vérités ne sont pas encore bonnes pour les travailleurs qui le lisent : il faut d'abord qu'ils votent bien. Après il sera temps de les appeler à un « effort conforme à l'intérêt... du capital ! »

Sécurité sociale

Gros comme une maison
UN SONDAGE POUR INTOXIQUER L'OPINION

Suite de la p. 1.

Un certain nombre aurait mis également en cause les charges « indues » supportées par la Sécurité sociale : l'Etat capitaliste se sert en effet de celle-ci comme d'une vache à lait pour soutirer davantage de plus-value aux travailleurs. La SOFRES a donc pour le moins soigneusement « étudié » son échantillon !

Des questions pièges

Voici quelques exemples de ces « questions pièges » qui permettent à la SOFRES de manipuler les réponses et les résultats.

1^{re} question piège : *s'il devient nécessaire de réduire les prestations, préféreriez-vous que les mesures d'économie portent sur les dépenses de santé, les retraites, les allocations familiales ?* Autrement dit « Préféreriez-vous choisir entre la peste ou le choléra ? ». 41 % des personnes interrogées flairant sans doute, pour bon nombre, le piège préfèrent s'abstenir et répondent prudemment « sans opinion ». Moyennant quoi, la SOFRES pourra déclarer que s'il fallait réduire les prestations « 32 % des Français jugent qu'il conviendrait de rogner sur les dépenses de santé et 23 % les allocations familiales... 4 % seulement les prestations vieillesse ».

2^e type de question piège : *Pour réduire le déficit, trouveriez-vous normal ou pas que le « petit » risque*

soit remboursé seulement aux assurés ayant un niveau de vie modeste (moins de 2 000 F par mois) ? Après le matraquage au sujet de l'énormité du « déficit » de la Sécurité sociale, plus d'une dizaine de milliards pour l'année à venir, et sur les risques de « faillite », cela revient à demander à des gens sûrement trop peu informés par ailleurs : « Préféreriez-vous faire des sacrifices ou tout perdre ? ». Après cela, la SOFRES nous annoncera que « 55 % des Français trouvent normal que le petit risque (rhume, grippe) ne soit remboursé qu'aux assurés disposant d'un niveau de revenus inférieur à 2 000 F par mois ». Quel mensonge et quelle ignominie ! Comme si des millions de travailleurs touchant moins de 3 000 F par mois accepteraient de voir en fait réduit leur pouvoir d'achat par l'obligation de payer de leur propre poche les dépenses résultant de ces maladies très courantes.

Inutile de continuer. Ajoutons seulement que d'après la SOFRES « 74 % des Français sont « très » ou « assez » favorables à une suppression des allocations familiales aux assurés disposant d'un niveau de ressources élevé » ce qui est sûrement lourd de menaces pour les travailleurs.

Des résultats bidon

Ainsi l'Agence AFP peut déclarer « Sécurité sociale :

62 % des Français pour une réforme en profondeur » et le journal « Le Point » peut titrer de façon tout-à-fait mensongère : « Les Français prêts au sacrifice » !

Le sondage SOFRES a atteint son but : essayer de faire croire aux travailleurs qu'ils se rangent à l'avis du gouvernement, qu'ils accepteraient de voir amputer leur pouvoir d'achat grâce à la suppression de certains versements ou à l'augmentation du ticket modérateur.

M. Christian Beullac met la touche finale à cette vaste manipulation quand il commente dans une interview que lui accorde « Le Point » les résultats de ce sondage-maison « les Français ont pris conscience maintenant que le problème de la Sécurité sociale était celui de tous ». « Je remarque que le sentiment général sur les causes du déficit, ajoute-t-il, a pour corollaire immédiat qu'il est possible d'agir sur les dépenses. Cela rejoint mes propres conceptions, et c'est sur les économies que je vais proposer un gouver-

nement de faire porter l'effort en priorité. »

En fait ces sondages soigneusement préparés ne font que renvoyer « en écho » au gouvernement ses propres intentions. M. Beullac ne se fait sans aucun doute guère d'illusions là-dessus. Les sondages multiples qu'il commande, ses interviews au « Nouvel économiste », puis au journal « Le Point », ses déclarations mensongères trahissent ses intentions mais aussi son inquiétude. Les atteintes portées à travers la Sécurité sociale aux avantages sociaux conquis par les travailleurs n'ont-ils pas constitué un détonateur important en 1968. Beullac sait fort bien que les travailleurs ne se laisseront pas faire sans réagir aujourd'hui comme en 1968. C'est pourquoi il s'efforce de les empoisonner par une véritable campagne d'intoxication. Il se trompe s'il pense pouvoir y réussir. Les travailleurs se chargeront eux-mêmes de lui montrer toute la différence qu'il y a entre un sondage soi-disant « représentatif » et la lutte de classe !

Seveso

La dioxyne continue à faire des victimes parmi les enfants

La catastrophe de Seveso en Italie, provoquée par une fuite massive de dioxyne, le 10 juillet 1976, continue à faire parler d'elle, car la liste de ses méfaits est loin d'être close. Selon le journal turinois « La Stampa », 52 enfants d'une même école élémentaire présentent des éruptions cutanées provoquées par le poison chimique dérivé du chlore. Ce

journal annonce par ailleurs la fermeture probable d'une autre école primaire où des doses de dioxyne 17 fois supérieures au niveau tolérable ont été découvertes dans les vestiaires et le gymnase.

Dans cette école, classée dans une zone « propre », l'administration avait également installé un centre de soins provisoire !

LIP

MENACES D'EXPULSION

La section CFDT de Lip affirme dans un communiqué « qu'une ordonnance d'expulsion des travailleurs a été prise le 4 février par le président du tribunal de grande instance de Besançon », décision rendue « selon la procédure dite de l'ordonnance sur requête, qui se déroule de façon secrète, en dehors de toute présence des intéressés ».

Cette décision n'a été ni confirmée ni démentie

par le président du tribunal « compte-tenu, a-t-il dit, du caractère même de la procédure » que les avocats de la section CFDT de Lip ont qualifiée de « très inhabituelle et anormale ».

Les propos du président du tribunal confirment bien en fait la mesure et face à ce mauvais coup, les travailleurs ont dès mercredi (date à laquelle ils en ont eu connaissance) renforcé leur dispositif à l'intérieur de l'usine qu'ils occupent depuis mai 76.

— Parce que je considère que seule la dictature du prolétariat imposera la fin de l'exploitation et de l'oppression du capitalisme et permettra la construction du socialisme

— Parce que je désire participer à l'édification d'un authentique parti marxiste-léniniste unique

Je demande à adhérer à l'organisation des communistes marxistes-léninistes de France.

Dans ce but, « L'Humanité rouge » peut prendre contact avec moi à l'adresse suivante* :

Nom Prénom

Adresse

Signature

* Indiquer ici ton adresse ou une autre adresse par laquelle on pourra entrer en contact avec toi.

Du 2 au 28
février
ALBANIE



EXPOSITION

Albanie 76
La jeunesse albanaise

Centre Culturel Gérard Philipe
BRETIGNY

Tous les samedis, à partir de 15 heures.
— Projection de diapositives
— Vente de livres, brochures, timbres.



LES REVISIONNISTES ET LA FORMATION CONTINUE

Quelle est l'attitude des révisionnistes vis-à-vis de la formation continue ? Elle est relativement simple. Ils sont systématiquement contre toute formation continue qu'ils ne contrôlent pas et pour toute formation continue qu'ils contrôlent, ceci indépendamment de la nature et de la forme de cette formation. C'est ainsi que s'explique la lutte entre formation continue du «privés» (chambre de commerce, chambre des métiers, cabinets de formation) et formation continue du «public» (CET, lycées techniques et universités).

Les révisionnistes contrôlent très étroitement la formation continue donnée par l'Éducation nationale. Par le biais du SNES, ils dirigent un bon nombre de CAFFOC (organismes qui organisent et gèrent toute la formation continue dispensée par les CET, CES et lycées, cette formation touchant largement la classe ouvrière). Quant aux missions de formation continue dans les Universités, à quelques exceptions près, ils les dirigent directement. Ici, le public se compose plutôt de contremaîtres, de techniciens et de cadres. Les missions, quoiqu'officiellement dépendantes des universités, sont en fait largement autonomes et organisées comme des entreprises capitalistes de pointe. On emploie des enseignants de l'université, personnel sur qui les charges patronales ne sont que de 5 % (à la place de 40 %).

Ceci permet aux missions d'avoir des tarifs compétitifs vis-à-vis des Chambres de commerce tout en faisant des superprofits énormes. Par exemple, sur un stage de 30 h, facturé 5 000 F à l'entreprise, 3 200 F vont à l'enseignement, environ 300 F en charge et en frais fixes, ce qui laisse 1 500 F de profit à la mission (et cet exemple est calculé au plus juste).

Ces bénéfices seront ensuite pour une bonne part redistribués aux responsables de la mission (souvent au PCF) sous forme de primes, de «frais professionnels» (restaurant) ou de «voyages d'étude».

La logique capitaliste est tellement respectée dans ces institutions que l'on a vu un responsable révisionniste refuser d'employer des vacataires de l'université (le personnel qui a le plus besoin de travailler puisque sans salaire fixe mensuel), sous prétexte que sur ce personnel la Sécurité sociale est de 40 % et que les bénéfices n'étaient plus assez grands.

Le contenu de la formation

Au niveau du contenu de la formation dispensée par les universités ou par les autres organismes de l'Éducation nationale, le moins que l'on puisse dire est qu'elle

n'a rien de «subversif». Bien sûr, les révisionnistes évitent d'organiser certains stages qui les démasqueraient de trop, comme l'entraînement au commandement pour les contremaîtres, laissant pour l'instant cela aux organismes privés.

En fait, le contenu de leurs stages, qu'ils soient techniques, juridiques ou psychologiques ne diffère en rien de ceux organisés par un organisme patronal.

On trouve même des enseignants qui interviennent dans les deux avec le même programme.

De toute façon, il est fondamental de rappeler qu'en dernier ressort, c'est le patron de l'entreprise qui a le dernier mot sur le contenu de la formation.

«Business is business»

Quand il s'agit pour eux de faire des affaires, les révisionnistes, en capitalistes achevés qu'ils sont, ne sont pas très «regardant» sur leurs clients. Ainsi, travaillent-ils couramment, par exemple, avec des trusts pétroliers (Esso, Shell), contre lesquels ils mènent pourtant grand battage, cela ne les gêne pas. «Business is business» comme on dit dans le monde des capitalistes !

Enfin, pour terminer et bien montrer que la formation professionnelle que donnent les universités n'a (sauf cas particulier et très limité) rien de «subversif»,

il faut signaler que l'an dernier, à Rouen, en plein cœur des grèves étudiantes, alors que le SNES-sup (syndicat des enseignants aux mains des révisionnistes) apportait un semblant de soutien hypocrite aux luttes, un seul secteur de l'université était prospère et florissant : la mission à la formation continue qui continuait, comme si de rien n'était, à assurer ses cours.

Ainsi, l'on peut constater qu'il y a effectivement lutte et rivalité entre les entreprises patronales et l'Éducation nationale au sujet de la formation professionnelle continue, ce serait une grave erreur de croire que l'une sert les patrons et pas l'autre ; elles les servent toutes deux. La différence se place au niveau de différents clans de la bourgeoisie qui luttent pour le contrôle idéologique et financier d'un secteur qui est déjà très important et qui est appelé à le devenir encore plus.

Brétigny-sur-Orge (Essonne)

SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS DU FOYER DE L'ENFANCE

Voilà plusieurs semaines que les travailleurs du foyer de l'enfance de Brétigny ont engagé l'action contre la fermeture du foyer que le préfet a imposée afin de pouvoir licencier 22 personnes.

Après la lutte de septembre : la lutte que les travailleurs ont menée en septembre a prouvé que la bourgeoisie et ses sous-fifres (le préfet en l'occurrence) remet toujours en question ce que les travailleurs ont acquis par la lutte. Les accords signés par la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) n'ont pas du tout été respectés par elle.

Les travailleurs ne sont toujours pas décidés à se laisser faire : aujourd'hui les travailleurs font connaître leur situation, ils organisent des manifestations et réunions-débat. Un large soutien doit s'organiser autour d'eux car leur lutte est celle de tous les travailleurs contre le capitalisme, contre la répression et pour le droit au travail.

Pourquoi la fermeture du foyer ? La fermeture du foyer correspond à la volonté qu'a la bourgeoisie au pouvoir de faire taire ceux qui refusent de jouer les

éducateurs-flics, ceux qui ne veulent pas travailler en mettant dans la tête des jeunes les idées pourries de la bourgeoisie. Cette fermeture et la soi-disant «restructurations» doivent permettre encore de nouvelles économies sur le dos des enfants de travailleurs (n'oublions pas que nombre d'enfants ont été placés n'importe où depuis le 3 janvier), et sur le dos des travailleurs sociaux. C'est aussi un aspect du plan Barre : les secteurs non productifs (éducatif, culturel...) sont à sabrer en priorité.

Le préfet n'est qu'une

marionnette au service de la bourgeoisie, tout le monde le sait !

Mais par ailleurs, voilà un certain temps que le conseil général doit donner son point de vue sur les crédits à débloquer pour la réouverture du foyer. Mais il paraît que le conseil général ne peut payer car sinon cela augmenterait les impôts locaux. Cela, c'est tous nos hommes de «gauche» qui le disent (PS, PSU). Mais ils étaient moins gênés le 31 mai 76 lorsqu'ils votaient l'augmentation de 6 % des impôts locaux, tous unanimes au conseil municipal.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Deux jours avant la discussion du conseil général de l'Essonne qui statuera sur le devenir du foyer de l'enfance de Brétigny, fermé depuis le 3 janvier par le préfet

A l'appel du syndicat Santé sociale de l'Essonne (CFDT), l'équipe éducative du foyer de l'enfance s'est rendue sur son lieu de travail afin de tenir une assemblée générale qui a duré deux heures.

Cette présence symbolique avait pour but de

rappeler que les travailleurs sont toujours en lutte pour exiger :

- la réouverture du foyer
- la réintégration du personnel sur son lieu de travail
- le retour des enfants et d'envisager la suite de l'action.

La CFDT rappelle qu'un meeting unitaire départemental se tiendra le 11 février à 20 heures à Juvisy, 35, avenue de la Terrasse.

la France des luttes

Aix-en-Provence

NON AUX GREVES DE 24 HEURES

La circulaire CFDT-impôts (HR N° 613) s'opposant aux grèves de 24 heures répond aux aspirations de la grande majorité des employés. En effet, à Aix, le 7 octobre, il y avait 40 % de grévistes, le 27 janvier à peine 24 %.

Par ailleurs, un ex-délégué CGT, a largement diffusé ce texte. En assemblée générale, les responsables de l'UD-CGT l'ont accusé de «se ranger délibérément dans le camp des exploités» !

Mais la trahison n'est-elle pas du côté des accusateurs ?

Qui a brisé la lutte démocratique qui s'opposait aux 45 licenciements d'auxiliaires au cadastre d'Aix ? La direction CGT.

Qui a fait l'unité sur des positions capitulaires au détriment des revendications des agents ? Les directions syndicales.

Qui dit en assemblée générale «Il ne faut pas revoir

une explosion comme en Mai 68» ? Les chefs de FO, appuyés par ceux de la CGT.

Qui refuse le débat démocratique sur nos revendications dans nos syndicats ? Qui déclare qu'il faut «faire grève par principe» et non pas pour la satisfaction de nos revendications ? Toujours ces mêmes directions syndicales...

La circulaire CFDT-impôts et les réactions qu'elle suscite montrent que le mécontentement est grand face aux trahisons des directions syndicales. La colère des ouvriers et employés saura renverser et balayer les directions syndicales vendues au patronat en bâtissant un syndicat de classe, un syndicat des travailleurs qui tiendra compte des aspirations des masses.

Correspondant HR

Aix-en-Provence et l'ex délégué CGT,

ex militant de l'UL-CGT.

«LA FETE ... POUR QUI ?»

Voilà comment les bonzes syndicaux de la CGT (membres du PCF) répondent aux difficultés des travailleurs EDF-GDF à Paris.

Un jour viendra où ce sont les travailleurs qui leur feront... leur fête, à tous ces traîtres !

Le Collectif du Centre Centre vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1977, et vous invite à la petite fête qu'il organise le 21 janvier dans la salle de la Cantine Condorcet.

Jacky LEFEVRE, secrétaire général du syndicat C.G.T. de la D.R.P., dressera les grands axes de notre action actuelle.

Dans cette année de luttes, de vaches maigres, et d'incertitudes, un buffet campagnard, de la musique, et une piste de danse, permettront de passer une soirée agréable. En un mot... ce sera la fête !

TARIFS D'ABONNEMENTS

Pli ouvert

Pli fermé

1 mois (22 No)	32 F	70 F
3 mois (66 No)	95 F	210 F
6 mois (132 No)	190 F	400 F
Soutien	300 F	500 F

CCP : L'HUMANITE ROUGE
No 30 226-72 - La Source

L'Humanité Rouge

LA CRISE VITICOLE EN LANGUEDOC - ROUSSILLON ET LE COMBAT DES TRAVAILLEURS DE LA VIGNE

Le PCF, les «gros» et les importateurs (8)

Le Parti de Georges Marchais n'est pas le parti des travailleurs de la vigne. Tout, son activité, ses positions, montre les intérêts réels qu'il défend aujourd'hui.

Le PCF brandit une bannière dont nous venons de parler et dont nous connaissons le contenu de classe : «Unité de la viticulture». Dans un «Rapport national» présenté récemment devant un colloque de ce parti, organisé à Narbonne, il est dit clairement que dans la situation actuelle, non seulement de la viticulture, mais de toute l'agriculture dans notre pays «la solidarité paysanne, qui est une tradition vivante à la campagne, trouve de nouvelles raisons de se renforcer». Or, de quelle «tradition vivante», s'agit-il ?

Depuis des dizaines d'années, la bourgeoisie capitaliste exerce sa domination sur les masses paysannes exploitées et spoliées par l'intermédiaire de l'influence et de l'encadrement de la bourgeoisie agraire, et pour la région qui nous concerne, par l'intermédiaire de la bourgeoisie viticole. Cette «tradition» n'a rien de populaire. C'est une tradition réactionnaire au service des gros possédants. Soutenir aujourd'hui une telle «tradition», n'est-ce pas vouloir maintenir la bourgeoisie viticole comme force dirigeante du mouvement viticole ? N'est-ce pas limiter la lutte des travailleurs de la vigne au rôle de masse de manœuvre des gros agrariens qui tirent les ficelles pour défendre leurs propres intérêts.

Le Parti de Georges Marchais essaye de justifier sa position en déclarant que, même si les capitalistes viticoles «disposent de plus de moyens que tous les autres (par l'exploitation du travail salarié) il n'empêche qu'ils sont aussi, pour une part, tributaires des lois du marché et du crédit et qu'ils doivent céder une partie de leurs profits aux monopoles» !

Toujours suivant la même orientation, le faux parti communiste français appuie une revendication de la bourgeoisie viticole, la mise en place d'un «véritable office du vin».

Déjà le 29 avril 1975, le groupe PCF de l'Assemblée nationale présentait un projet de loi «tendant à créer un office interprofessionnel du vin». Dans ce texte, il est dit que «l'expérience a montré que la concertation interprofessionnelle a été heureuse pour les céréales. Il pourrait en être de même pour le vin».

Certes, personne ne conteste l'effet «heureux» de l'ONIC pour les gros céréaliers des plaines du Nord et du Bassin parisien. Mais, il n'est pas difficile de voir que cet office des céréales n'a jamais pu concilier les intérêts des petits

producteurs avec les capitalistes agrariens, qu'il n'a pas empêché la liquidation des petits producteurs, et qu'en dernier ressort, il est très utile à l'État monopoliste pour contrôler le marché des céréales et en tirer profit sur le plan international.

Pas plus que l'ONIC ne l'a fait pour les céréales, un office du vin ne pourrait assurer les petits producteurs de vin de la garantie de la vente à un prix rémunérateur pour leur travail.

D'ailleurs, le PCF dans son projet se garde bien de parler de telles garanties pour les petits viticulteurs. Il parle seulement de «mettre en place un régime de mise en marché permettant le respect et la garantie d'un prix minimum des vins rouges de table fixé en fonction des charges de production d'une exploitation viticole familiale moyenne».

Or, nous avons vu plus haut que la différence entre les classes d'exploitation ne provient pas seulement de leur différence de taille. Elle provient également de la différence des conditions de production et des rapports de production sur chaque exploitation. Il est clair qu'un prix calculé à partir des coûts de production sur une exploitation moyenne est incapable de rémunérer correctement, c'est-à-dire à sa véritable valeur, le travail des petits viticulteurs qui composent la masse des producteurs de vins dans le Languedoc-Roussillon.

La politique du PCF est donc claire : gagner en influence dans la bourgeoisie viticole et la paysannerie moyenne viticole de la couche supérieure.

Une autre position vient encore le confirmer : l'attitude du faux parti communiste français vis-à-vis de ce que la bourgeoisie viticole appelle les «excès et la violence» des petits viticulteurs. C'est là encore le même langage «La violence est le fait d'irresponsables». Et le PCF de prêcher le «calme et la dignité» pour les rassemblements de viticulteurs. Autrement dit, cela signifie concrètement appuyer les gros et demander aux travailleurs de la vigne de se soumettre éternellement à leur direction au nom bien sûr de la «solidarité paysanne».

Enfin, la position qui devait éclairer de nombreux petits viticulteurs sur l'honnêteté et le sérieux du PCF, fut celle qu'il prit à propos des importations de vin de ces dernières années.

Il faut lire la presse régionale ou nationale du PCF pour comprendre que pour ses dirigeants, la question des importations est la clef de la crise viticole. A cela, on verra au moins deux raisons. En premier,

il se met sur la position de la bourgeoisie viticole, qui ne remet pas en cause les lois fondamentales de ce régime économique, mais en attaque des aspects qui ont pour base la domination *son partage* des monopoles capitalistes. En deuxième lieu, les dirigeants du PCF prétextent de ces trafics spéculatifs des vins au niveau communautaire pour appuyer leur campagne frénétique contre l'unité européenne. Et en cela, bien que «critiques» du bout des lèvres vis-à-vis de la clique des dirigeants du Kremlin qui ont tout intérêt à une Europe Occidentale morcelée et désunie, ils servent pleinement les intérêts et les buts expansionnistes et hégémonistes soviétiques en Europe.

L'honnêteté et le sérieux du PCF, les petits viticulteurs ont pu l'apprécier, alors qu'il brandissait le premier les pancartes contre les importations et qu'un de ses membres «éminent», Jean Baptiste Doumeng, était sans doute l'un des principaux importateurs de vins.

Jean Baptiste Doumeng n'est pas un membre marginal du PCF. Il est au contraire un de ses membres éminents. Maire «PCF» de Noé, près de Toulouse, il a été longtemps vice-président du Conseil général dans son département, mais il est surtout connu comme étant l'un des bailleurs de fonds de son parti, par l'intermédiaire de nombreuses sociétés dont il est actionnaire ou qu'il contrôle entièrement. A noter encore que Doumeng a été l'un des fondateurs du MODEF — syndicat agricole dirigé par le PCF — et que bien que n'ayant pas de responsabilités connues, il n'en continue pas moins à animer des réunions ou conférences au plan régional et national.

Doumeng est sans doute l'un des principaux importateurs de vin en France. Il opère par l'intermédiaire d'une multitude de sociétés dont il a le contrôle.

«Nous l'avons connu en 1973, explique Tallavignes dans un livre des comités d'action agricole "La révolte du Midi", quand par le biais de la société Interagra (*), il a importé des vins algériens de manière apparemment légale, c'est-à-dire à un prix rendant leur commercialisation impossible — à ceci près que ce prix était fictif car la facture était réglée non en argent, mais en tracteurs surévalués».

Personne ne sait d'ailleurs ce que sont devenus ces deux millions d'hectolitres, car le réseau des trafics de Doumeng est très complexe et nous n'en connaissons qu'une partie. On pourrait nommer la société Boropa dont le siège est à Paris qui procède pour Doumeng à de nombreux achats de vins italiens et algériens. On pourrait

aussi parler de la société Schenk à Rolle (Suisse) qui est une des principales sociétés européennes de transactions de vins avec les pays du Comecon (Europe de l'Est). On pourrait parler du Comptoir agricole français (CAF - contrôlé à 25 % par Interagra) dont Doumeng est membre du conseil de surveillance.

Le CAF a un chiffre d'affaire annuel d'environ 2 milliards de francs actuels. Il dispose d'un comptoir à Sète, port bien connu par les petits viticulteurs du Languedoc-Roussillon, où sont débarqués les vins importés. En 1975, le CAF a importé 422 320 hectolitres de vins italiens. En réalité, le CAF sert de couverture à un important marché d'échange agricole avec l'Italie, où sont exportées de grandes quantités de produits laitiers et de viande en échange d'achat de vins. Une sorte de troc en réalité. Pour ce faire, l'Union laitière normande (un des plus gros trusts laitiers français de dimension européenne) est également actionnaire du CAF.

Un point commun entre toutes les sociétés nommées : les transactions ont généralement lieu par le canal d'une banque soviétique, la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (la banque étrangère en France).

En 1975, Doumeng vend un stock important de mauvais vin à un pays de l'Est, à 0,60 F le litre. Ce qui lui fit dire qu'il était avant tout au service des viticulteurs de notre pays. En février 1976, il crée dans la région de Toulouse un «Comité d'action viticole» bidon dont il se nomme «responsable» pour soutenir les manifestations du 5 février dans le Languedoc-Roussillon. Mais les viticulteurs ne se laissent pas tromper par tant de roublardises. Fin décembre 1975, plusieurs centaines d'entre eux, venus de l'Aude, iront «visiter» un des SICA (la SICA vin Midi-Pyrénées) qu'il contrôle et dont les vins italiens qui remplissent ses chais iront couler dans le ruisseau.

(à suivre)

(*) Interagra : deux sociétés appartenant à 100 % à Doumeng.

- Interagra SA (Toulouse) : importation, commercialisation et distribution de tracteurs et de matériel agricole tchécoslovaque (Zetor). Président : Doumeng, capital : 5 millions de francs, chiffre d'affaire annuel : 500 millions de francs.

- Compagnie Interagra : représentation, courtage, négoce ; spécialisée dans la vente de produits agro-alimentaires aux pays de l'Est. Président : Doumeng, capital : 10 millions de francs, chiffre d'affaire : 2,2 milliards. Filiales et participations notamment : Agroéquipement, SICA Bepy, CAF, SOCOA, Compagnie européenne de distribution, etc.